

DENOMINATION DE L'ACTION :

"Aux actes apprentis!"

OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE PROJET :

Objectifs de l'action :

- ▶ Favoriser l'engagement citoyen des jeunes au sein de la collectivité scolaire et de l'environnement quotidien.
- ▶ Développer des comportements de personne responsable : capable de dialoguer, d'écouter, de respecter les autres, de rendre compte.
- ▶ Conduire le jeune à monter un projet en lien direct avec la vie de l'établissement ou le monde extérieur, émanant d'une volonté collective.
- ▶ Devenir acteur de son projet.

PUBLICS VISES PAR L'ACTION

Elèves de lycées généraux et professionnels

PROJET DE FONCTIONNEMENT DE L'ACTION :

1^{er} temps: La préparation pédagogique / le rôle de l'enseignant:

- L'enseignant explique l'action engagée et son déroulement.
- L'enseignant, aidé par un module de formation « envie d'agir- vivre la démocratie », engage avec ses élèves l'étude de la vie citoyenne à partir du questionnaire relatif à l'exposition installée au sein de l'établissement.

2^{ème} temps : Interventions complémentaires :

- 1ère partie – 4h: Module : "S'INVESTIR"
 - Retour sur l'exposition et la question de l'engagement.
 - Rencontre avec un porteur de projet associatif.
 - Propositions d'actions à mener.
- 2ème partie - 10h : "S'INVESTIR DES A PRESENT". La conduite de leur projet
 - Elaboration et rédaction du projet- 2h
 - Présentation du projet à l'établissement-1h (validation)
 - Lancement de l'action-3h (mise en oeuvre)
 - Suivi du projet -2h
 - Evaluation et présentation du projet-2h

3ème temps : Valorisation

- Présentation du projet conduit auprès des parents d'élèves et des jeunes de l'établissement
- Valorisation par une communication vers l'ensemble des lycées

Cette fiche-action est éventuellement modulable en fonction du projet de l'établissement. Des aménagements pourront être étudiés lors de l'entretien pédagogique.

COUT DE L'ACTION :

Coût : 2 350 euros (hors frais de déplacements des intervenants). Action qui peut être financée par le Conseil Régional dans le cadre du : "Fonds Régional d'aide aux projets apprentis".